

LES ÉVÈNEMENTS DE LA RADIOPROTECTION ET LA COMMISSION HISTOIRE

LA COMMISSION HISTOIRE

La Commission Histoire de la SFRP a pour objectif de garder la trace des événements et d'en réaliser la transmission, afin d'essayer d'éviter que les erreurs qui ont pu se commettre, se reproduisent !



Daniel BLANC, président de cette instance entre 1997 et 2005, donne l'orientation de la Commission Histoire :

« Ce club regroupe les sociétaires, de tous âges, intéressés par l'histoire de la radioprotection. Son objectif est de faire l'inventaire du patrimoine intellectuel recueilli par la SFRP : notes, rapports, articles, livres, mais aussi affiches, pamphlets, tracts, photographies et autres documents audiovisuels, etc. S'y ajoutent des témoignages sur les faits marquants de la profession ainsi que les divers instruments et appareils qui ont jalonné le développement de la radioprotection en France. »



L'ACCIDENT DE TCHERNOBYL

Le 26 avril 1986 se produit l'accident de Tchernobyl avec la dispersion de la radioactivité dans toute l'Europe de l'ouest. On en trouve encore la trace aujourd'hui. On estime qu'il y a eu une dispersion de 10^{19} Bq et un impact sérieux sur les populations qui étaient à proximité.

On peut signaler aussi qu'il y a eu de graves erreurs concernant le respect des procédures de sécurité, avec un réacteur qui était d'emblée très complexe à maintenir à basse puissance. Les enjeux de sûreté ne peuvent plus être gérés uniquement par un seul pays. C'est aussi la création d'associations regroupant des citoyens voulant en savoir plus.



QRCode : retrouvez les communications de cette manifestation

INCIDENTS ET AVANCÉES NUCLÉAIRE

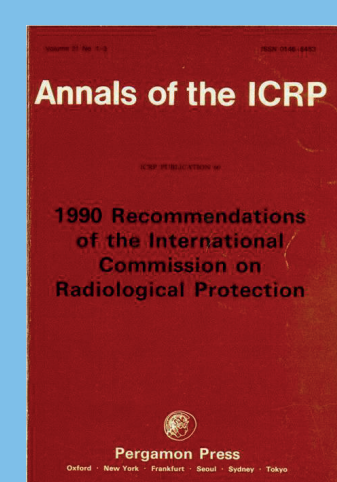


- **1987** : au Brésil, perte d'une source de césium-137 dans un ancien hôpital qui engendre la mort de 4 personnes très rapidement.

- **1988** : le SCSIN propose la mise en place d'une échelle de gravité suite à l'accident de Tchernobyl. Celle-ci servira de base pour définir l'International Nuclear Event Scale (INES). On n'intègre pas encore les événements radiologiques.



- **1991** : le SCSIN est remplacé par la direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN).
- **1991** : En France, l'accident de Forbach, dans un accélérateur de particules inquiète les autorités. Là encore de graves manquements à la réglementation ont été identifiés.
- **1992** : La SFRP organise le 20 janvier 1992 à Saclay une journée pour présenter les nouveaux éléments de la CIPR60.



NOUVELLES RÉGULATIONS

- **2016... 2018...** : de nouveaux textes législatifs et réglementaires sont publiés. On voit apparaître l'exposition aux rayonnements naturels dans le champ d'application.

ÉVOLUTIONS LÉGISLATIVES

La transposition de la directive de 1996 prend du temps, beaucoup de temps...

Il faut attendre 2001 pour voir une modification de la législation française. En 2002, l'OPRI se dissout dans la Direction générale de la sûreté nucléaire et de la radioprotection (DGSNR) et dans l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IPSN) qui vient d'être créé en sortant du CEA. C'est le moment où paraissent les nouveaux textes réglementaires applicables à presque tous les domaines.



CHOC ET RÉFORMES NUCLÉAIRES

- **2005** : accident d'irradiation d'Epinal, coup de tonnerre dans le monde de la radioprotection médicale. Il a bien fallu constater des carences importantes en matière de formation.
- **2006** : la loi relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire (loi TSN) voit naître l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN).



LA CATASTROPHE DE FUKUSHIMA

La catastrophe de Fukushima en 2011 va remettre en cause, beaucoup de procédures, suite au séisme et au tsunami. Cela déclenche en France ce que l'on a appelé les évaluations complémentaires de sûreté (ECS) qui ont remis à plat les doctrines en matière de séisme, d'inondations, d'approvisionnement en énergie, etc. Toutes les installations nucléaires vont être concernées, ce qui va d'ailleurs donner lieu à certaines fermetures.



QRCode : retrouvez les communications de cette manifestation